

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ALLIER  
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT  
ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE  
ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (avec examen professionnel)**

Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

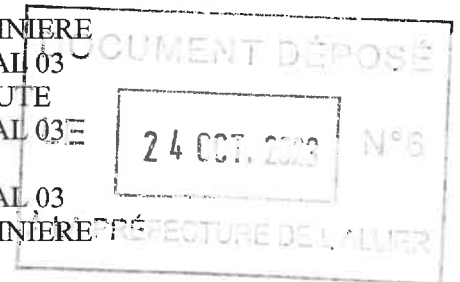
Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté en date du 30/05/2022 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise (avec examen professionnel) :

- |                    |                                      |
|--------------------|--------------------------------------|
| - BOUTTEMY David   | DOYET SIVOM REGION MINIERE           |
| - CHABRIER Clément | CONSEIL DEPARTEMENTAL 03             |
| - DEPEIGE Arnaud   | MONTLUCON COMMUNAUTE                 |
| - DINTRAT Cyril    | CONSEIL DEPARTEMENTAL 03             |
| - DOUBRE Fabien    | YZEURE                               |
| - EUGENE Ludwig    | CONSEIL DEPARTEMENTAL 03             |
| - GUENARD Romain   | DOYET SIVOM REGION MINIERE           |
| - MARTINEK Samuel  | YZEURE                               |
| - N'JO Valéry      | MOULINS COMMUNAUTE                   |
| - PROVOST Julien   | DOMERAT SICTOM REGION MONTLUCONNAISE |




**Article 2<sup>ème</sup>** : La présente liste d'aptitude prendra effet le 1<sup>er</sup> Novembre 2023.

**Article 3<sup>ème</sup>** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.

Fait à YZEURE, le 09 Octobre 2023  
Le Président,

Jean-Sébastien LALOY

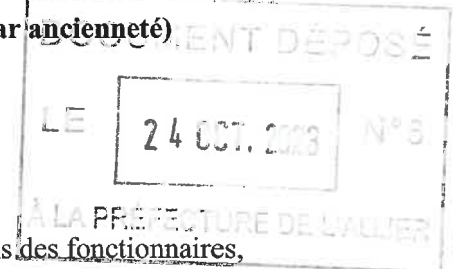


Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
. Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.  
La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ALLIER  
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT  
ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE  
ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (par ancienneté)



Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté en date du 30/05/2022 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise (par ancienneté) :

- BASSET Philippe	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- BAUD Sylvain	ESPINASSE VOZELLE
- BAUDIMANT Emmanuel	MONTLUCON COMMUNAUTE
- BERNARD Christelle	ESPINASSE VOZELLE
- BOUCHUT Christophe	TREVOL SIAEP RIVE DROITE ALLIER
- BRIVOIS Thierry	MARCILLAT EN COMBRAILLE
- BROUSSE Guillaume	VALLON EN SULLY SEA NORD RIVE DROITE DU CHER
- CHABANOL Christian	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- CHABRIER Clément	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- DEPEIGE Arnaud	MONTLUCON COMMUNAUTE
- DINTRAT Cyril	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- DOUCET Éric	MONTLUCON COMMUNAUTE
- DUFOUR David	DOYET SIVOM REGION MINIERE
- EUGENE Ludwig	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- GRANDET Christophe	HURIEL SIVOM RIVE GAUCHE DU CHER
- LAUTERBACH Aurélie	DOMERAT SICTOM REGION MONTLUCONNAISE
- LENFANT Sylvianne	DESERTINES
- MONNET Julien	VALLON EN SULLY SEA NORD RIVE DROITE DU CHER
- PEQUEREAUX Cathia	BELLERIVE SUR ALLIER
- RAYNAL Christophe	BELLERIVE SUR ALLIER

- REMONDIN Christophe  
- SIRET Nicole  
- TARAVEAU Richard  
- THORINEAU Philippe  
- VILLATTE Joël

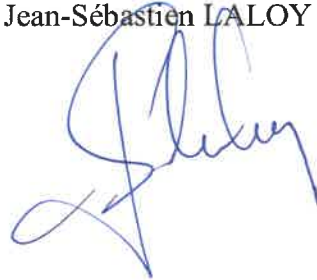
CONSEIL DEPARTEMENTAL 03  
HAUTERIVE  
CONSEIL DEPARTEMENTAL 03  
CHAZEMAIS  
CONSEIL DEPARTEMENTAL 03

**Article 2<sup>ème</sup> : La présente liste d'aptitude prendra effet le 1<sup>er</sup> Novembre 2023.**

**Article 3<sup>ème</sup> : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.**

Fait à YZEURE, le 09 Octobre 2023  
Le Président,

Jean-Sébastien LALOY



Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
. Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

